

Monsieur
Maxime Zuber
Député, maire
Jolimont 25
2740 Moutier

La Neuveville, le 25 avril 2012

Le CJB et la ligne ferroviaire Bâle-Lausanne/Genève, via Delémont-Moutier

Monsieur le député-maire,

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a bien reçu votre lettre du 3 avril 2013 concernant la ligne ferroviaire Bâle-Delémont-Moutier-Bienne-Genève/Lausanne, qui a été portée à la connaissance du plénum dans sa séance du 24 avril. Nous avons le plaisir de vous remettre pour information notre prise de position au sujet de l'horaire CFF 2015. Le CJB y défend avec détermination la qualité des prestations dans le Jura bernois et, contrairement aux craintes que vous semblez exprimer, il y manifeste sa solidarité avec la prise de position des cantons membres de la Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO). Sachez également que notre section Travaux publics, transports et énergie (TTE) est saisie du mandat d'étudier les opportunités d'adhérer aux lobbies ferroviaires Oustrail et/ou Liaison directe.

En vous souhaitant bonne réception de notre courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le député-maire, nos salutations distinguées.

Conseil du Jura bernois

Le président :

Le secrétaire général :

Jean-Pierre AELLEN

Fabian GREUB